

Nouvelle étape dans le projet de construction d'un groupe commun entre Macif et AÉSIO * avec l'adoption du pacte fondateur

Ce lundi 3 février, les conseils d'administration de la Macif et d'AÉSIO ont approuvé le pacte fondateur qui formalise l'ambition commune et les principes de structuration et de gouvernance du futur groupe.

La signature de ce pacte fondateur constitue une étape majeure dans la trajectoire engagée en décembre 2017, matérialisée par la création d'une structure commune en prévoyance (Prévoyance Aésio Macif), démontrant la capacité des deux groupes à mener à terme le projet de création effective du groupe.

Après avoir rappelé les piliers fondamentaux de ce rapprochement (le mutualisme et ses valeurs, la complémentarité des métiers et des offres), le pacte inscrit cette dynamique de construction d'un nouveau groupe au regard des enjeux sociétaux et de l'évolution des attentes des sociétaires et adhérents. Il s'attache également à identifier les facteurs clés de performance (création de synergies, développement d'une culture groupe, innovation...) avant de présenter l'architecture juridique et la gouvernance qui permettront d'agir ensemble à la création d'une ambition commune pour les sociétaires et adhérents.

Ce pacte fondateur pose le principe fondamental d'une représentation équilibrée dans la gouvernance du groupe pour assurer un pilotage homogène des métiers. Il acte une structuration du futur ensemble autour d'une SGAM commune qui adoptera une nouvelle identité début 2021*. Cette future SGAM sera en charge de la définition de la stratégie, du pilotage et du contrôle de l'ensemble des entités du groupe.

Seraient affiliées à la SGAM commune :

- la société d'assurance mutuelle Macif, en charge de la stratégie, du pilotage et du contrôle des activités IARD, finance, épargne du futur groupe et de la relation avec les clients de la marque Macif ;
- une UMG commune, en charge de la stratégie, du pilotage et du contrôle des activités santé et prévoyance du futur groupe. Chacune des mutuelles des deux groupes qui seront affiliées à l'UMG sera en charge de la relation clients/adhérents sous sa propre marque.

Ce projet sera soumis aux votes des Assemblées générales de l'ensemble des entités concernées au sein des deux Groupes sur un calendrier qui débute à la mi-mai pour se terminer par les assemblées générales respectives de la SGAM Macif et de l'UMG Aésio, le 24 juin prochain*.

A terme, ce seront plus de 8 millions de sociétaires et d'adhérents qui seront servis sur l'ensemble des domaines de la santé, de la prévoyance, de l'assurance dommages, et de l'épargne finance.

Les présidents de la Macif et d'Aésio se réjouissent de cette nouvelle étape dans la construction du Groupe commun.

« Ce pacte fondateur est le socle de notre construction commune. Il sert de guide et d'impulsion politique indispensable et préalable à la mise en œuvre de travaux opérationnels portant sur la définition du plan stratégique 2021-2023 et sur la gouvernance technique du futur groupe. » déclare Pascal Michard, président du groupe Macif.

« La taille de notre nouveau Groupe nous permettra de nous mettre en position de force pour faire face aux enjeux de transformations technologiques et d'usage actuellement à l'œuvre » déclare Patrick Brothier, président du Groupe Aésio.

* Le projet de rapprochement entre les deux Groupes est soumis à l'autorisation de l'Autorité de la Concurrence au titre du contrôle des concentrations. De même, toutes les modalités envisagées en termes de structuration et de gouvernance seront soumises à l'agrément de l'ACPR.

A propos du groupe AÉSIO :

Le Groupe AÉSIO est une union mutualiste dont la vocation est de mobiliser les solidarités nécessaires pour apporter les réponses économiques et sociales aux priorités du « vivre mieux » des personnes et des collectivités : prévention, couverture santé, accès aux soins, longévité, prévoyance, etc. Il unit, depuis le 5 juillet 2016, les forces d'Adréa mutuelle, Apréva mutuelle et Eovi Mcd mutuelle pour agir au plus près des besoins des territoires et de ses 2,9 millions d'adhérents, dans un esprit de solidarité mutualiste qu'affirme sa signature de marque « Décidons ensemble de vivre mieux ».

Plus d'infos sur www.aesio.fr

A propos du groupe Macif :

Groupe d'assurances aux valeurs mutualistes, nous réunissons plus de 5,4 millions de sociétaires et clients pour protéger ce qui est essentiel à chacun – sa vie, ses proches, ses biens. Gérant plus de 18 millions de contrats (en assurances de dommages, santé/prévoyance, banque et assurance vie), le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de près de 6,2 milliards d'euros en 2018.

Plus d'infos sur www.macif.fr

Contacts presse :

AÉSIO :

Agence EPOKA :

Nicolas Crépin / crepin@epoka.fr / +33 (0)1 45 49 69 97 / +33 (0)6 52 32 10 11

Boris Cavaglione / bcavaglione@epoka.fr / +33 (0)6 84 84 37 53.

Groupe Macif :

Marina DUCROS

01 55 31 67 79

06 13 55 57 98

mducros@macif.fr